



Bernadette Mérenne-Schoumaker : développement territorial et conversion de la Wallonie

Philippe Destatte
directeur général de l'Institut Destrée

Hommage rendu pour l'honorariat de
Mme Bernadette Mérenne-Schoumaker

Salle académique de l'Université de Liège
28 novembre 2009

Certains s'étonneront peut-être de trouver un historien dans cette auguste assemblée où les géographes sont évidemment en nombre. C'est en effet surtout la prospective qui m'a rendu proche de Bernadette Mérenne, même si je n'oublie pas avec Fernand Braudel que la valeur de l'observation géographique c'est l'épaisseur de la durée et que la géographie nous offre ses clartés dans l'historicité, c'est-à-dire entre hier et aujourd'hui ⁽¹⁾.

Lors du colloque intitulé « Vers un aménagement durable des territoires », tenu à Bayonne les 4, 5 et 6 novembre 2009, Marie-Christine Jaillet, professeur de géographie et d'aménagement à l'Université de Toulouse II Le Mirail revendiquait faire de la recherche dite fondamentale, beaucoup de recherche appliquée, *mais surtout de la recherche impliquée*. La directrice de recherche au CNRS entend d'abord par recherche impliquée le souci de la diffusion, ensuite de faire en sorte que la recherche participe *modestement, de son point de vue, à éclairer les enjeux auxquels sont confrontés les aménageurs dans leur diversité*, enfin, que cette recherche puisse être mobilisée par les usagers, habitants et associations ⁽²⁾.

Cette typologie, qui trouverait son origine dans l'épistémologie psychanalytique, semble progresser parmi les psychopédagogues ⁽³⁾ et trouver une oreille attentive de la part des géographes. Faut-il vous dire qu'elle glace encore d'effroi bon nombre d'économistes, de sociologues et d'historiens, surtout en Wallonie ? Rappelons en effet que dans le modèle expérimentaliste, l'objectivité est garantie par l'extériorité et la non implication du chercheur par rapport à son objet de recherche. Pourtant, comme le rappelait Raymond Aron en analysant la pensée de Max Weber, *il ne manque pas d'historiens qui s'efforcent de comprendre les existences vécues par les autres sans s'interroger sur celles qu'ils vivent eux-mêmes*. Et l'auteur des *étapes de la pensée sociologique* ⁽⁴⁾ rappelle que si Max Weber interdisait au professeur de prendre parti dans les querelles du Forum, à l'intérieur de l'Université, *il ne pouvait pas ne pas*

(1) Fernand BRAUDEL, *L'identité de la France, Espace et histoire*, p. 26, Paris, Arthaud-Flammarion, 1986.

(2) <http://amenageons.lurraldea.net/blog/3-lamenagement-en-question/amenager-les-villes-et-les-villages-1462/>

(3) Michèle GARANT et Michel BONAMI (2004). La recherche impliquée comme stratégie d'apprentissage organisationnel, dans Guy PELLETIER, dir. *Accompagner les réformes et les innovations en éducation. Consultance, recherches et formation*, p. 145-188, Paris, L'Harmattan, 2004. – Philippe MEIRIEU, *Éléments pour la conduite d'une « recherche impliquée » en éducation* : <http://www.meirieu.com/COURS/recherche1.pdf>

(4) Raymond ARON, *Les étapes de la pensée sociologique*, Montesquieu, Comte, Marx, Tocqueville, Durkheim, Pareto, Weber, Paris, Gallimard, 1967.

considérer l'action, au moins par la parole ou par la plume, comme l'aboutissement de son travail ⁽⁵⁾.

Au-delà des rapports entre le savant et le politique, cette question – Bernadette Mérenne – le sait bien, devient centrale dans une prospective telle que théorisée par Gaston Berger, toute teintée de la philosophie de l'action de Maurice Blondel mais aussi, plus généralement, des Lumières. Nombreux sont les chercheurs en effet qui peuvent comprendre la démarche exploratoire de la prospective mais se refusent catégoriquement à franchir le pas de son volet normatif, comme si la préconisation stratégique, lorsqu'elle est solidement étayée, prudente et ouverte sur les hypothèses et les alternatives, n'était pas le prolongement naturel de l'analyse critique et rigoureuse. Trop souvent, le mythe de l'objectivité à tout crin débouche sur l'objectivisme coupable. A moins que, lorsqu'il s'agit de regarder et de parler de sa région, le chercheur ne préfère se réfugier derrière ce faux nez comme une autre manière de prendre ses jambes à son cou. Il est, nous le savons, des universités qui fleurissent sur des territoires qui meurent.

Si la définition de la recherche impliquée de Marie-Christine Jaillet résonnait en moi en ce jour, c'est parce que les trois axes qu'elle décrit correspondent point par point aux arguments qui avaient, l'année dernière, motivé le jury et le Conseil d'Administration de l'Institut Destrée de choisir Bernadette Mérenne-Schoumaker comme Wallonne de l'année : « rendre hommage à une scientifique de premier plan préoccupée des grands enjeux de la société actuelle, et qui a toujours cherché à permettre au plus large nombre de citoyens l'accès à ces différentes réflexions ».

En 1975, pour la revue *La Toison d'Or*, Léopold Genicot avait magistralement fait l'exercice de dire en trois pages l'essentiel de dix siècles d'histoire ⁽⁶⁾. Dans le processus de mise en œuvre de l'exercice *La Wallonie au futur, Sortir du XXème siècle, Evaluation, innovation, prospective*, Bernadette Mérenne avait, le 11 mai 1999, accepté de faire cinq remarques sur la contractualisation, les territoires et le développement régional ⁽⁷⁾. Nous étions quelques semaines avant la mise en place de la majorité dite « Arc-en-ciel » et quatre mois avant le lancement du premier Contrat d'Avenir pour la Wallonie. Ces cinq remarques tenaient elles aussi en trois pages et étaient fortes de densité et de pertinence.

1. Bernadette Mérenne rappelait les paradigmes nouveaux qui émergeaient depuis une petite dizaine d'années : le développement local, le territoire facteur de développement, la coresponsabilité des acteurs, leur mise en réseau comme la mise en réseau des territoires, la préséance de l'immatériel sur le matériel, etc.

2. Bernadette Mérenne rappelait prudemment – nous étions à près d'un mois des élections – que *la Région wallonne semble de plus en plus prendre conscience que la politique d'aménagement du territoire ne peut être une politique à part, déconnectée du développement économique et des autres politiques. C'est un pas important, soulignait-elle, car aménager un territoire, ce n'est pas seulement tenter de mettre de l'ordre dans les répartitions spatiales [...] mais encore mettre en système un territoire et ses acteurs*. Et de rappeler que la création récente de la CPDT (Conférence permanente du développement territorial) et les travaux en cours confiés aux trois grandes universités s'inscrivaient très bien dans cette *volonté de transversalité*.

(5) Max WEBER, *Le savant et le politique*, Introduction par Raymond ARON, p. 10, Paris, Plon, 1959.

(6) Léopold GENICOT, *Trois pages pour dix siècles*, Wallonie en mutation, dans *La Toison d'Or*, Mars 1975, reproduit dans Léopold GENICOT, *La Wallonie : un passé pour un avenir*, p. 67-70, Charleroi, Institut Destrée, 1986.

(7) Bernadette MERENNE, *Cinq remarques sur la contractualisation, les territoires et le développement régional*, dans *Contrats, territoires et développement régional*, p. 129-131, Charleroi, Institut Destrée, 1999.

3. S'appuyant sur l'expérience du développement local tel que pratiqué en territoire liégeois dans le cadre du Groupe LEDA, Bernadette Mérenne relevait que *la Wallonie ne manque pas de projets mais elle manque surtout d'un grand projet initié par l'État wallon, projet qui devrait fédérer et organiser toutes les initiatives. Le développement local implique aussi une masse critique d'acteurs, d'où des cadres territoriaux d'une certaine taille et non la juxtaposition d'une multitude de micro-actions prises un peu partout. De même, il n'y a pas de réel développement local sans un diagnostic préalable, sans une évaluation ex-ante et ex-post et aussi en cours de programme. En outre, le développement local implique un réel professionnalisme et pas seulement des bonnes volontés. Enfin tout indique qu'une des plus grandes difficultés est la mise en réseau des projets ce qui implique celle des acteurs ce qui est généralement très difficile en raison des nombreuses baronnies...* On le voit, chez la directrice du SEGEFA, pas de langue de bois, de la méthode et de la volonté.

4. Bernadette Mérenne rappelait toutefois qu'il faut échapper aux mythes et aux modes. *Les contrats sont sans aucun doute des outils qui présentent de nombreux avantages en matière de développement territorial mais ce ne sont que des outils ! Leur efficacité, leur pertinence dépend et dépendra [...] de leur mode d'élaboration, d'évaluation, de sanction et surtout de l'engagement des acteurs tant du "haut" que de la "base".* Nous savons tous que c'est sur cet écueil que le Contrat d'avenir a capoté. Pour faire court, lorsque les décideurs étaient là (Elio Di Rupo et son gouvernement) les acteurs n'y étaient pas et, plus tard, lorsque les acteurs ont été au rendez-vous, - et je pense notamment à Wallonie 2020 – le décideur n'y était plus.

5. Enfin, Bernadette Mérenne posait la question des échelles spatiales. Une véritable territorialisation passant pour Bernadette Mérenne *par des territoires généralistes qui devraient correspondre à des entités dirigées ou représentées par des partenaires démocratiquement élus et donc responsables devant les citoyens et émerger comme de vrais espaces de solidarité où les habitants décident d'unir leur destin et de cheminer ensemble vers l'avenir, certains projets concernant peut-être une partie d'entre eux et d'autres, d'autres groupes. A mon sens – poursuivait Bernadette Mérenne - , ces nouveaux territoires généralistes ne peuvent être ni les provinces (souvent trop grandes pour de tels projets), ni même les arrondissements mais de nouveaux regroupements de communes en "communautés", "pays" ou "réseaux".*

Au-delà de la contractualisation, ces cinq remarques constituaient un véritable programme d'actions qui, malheureusement, est toujours d'actualité.

Bernadette Mérenne n'a pourtant pas ménagé ses efforts pour clarifier les concepts et pour insister à nouveau sur ces cinq orientations. Le 20 novembre 2001, en posant la question de la masse critique en matières de population, d'activités ou de types d'acteurs, la professeur répétait à Patricia del Marmol dans *L'Echo* que le développement local n'était pas le sous-localisme et que la Région wallonne devrait reprendre un peu de pouvoir face à la dispersion de certaines actions et de la volonté de certains acteurs de faire du localisme : *Je suis en faveur d'une Région wallonne relativement forte, précise Bernadette Mérenne. Et, pourtant, il manque un niveau intermédiaire entre la Région et la commune: les Mouscronnois ne peuvent se sentir totalement solidaires des Eupenois.* Et d'appeler à la création de sous ensembles spatiaux qui sont des espaces de solidarité, des zones d'équipements en commun, où les forces centrifuges sont moins fortes que les forces centripètes et où peuvent se développer des projets communs qui aboutissent à des succès partagés par les intervenants locaux. *Les communes, parfois rivales, sont à la fois trop grandes pour s'adapter aux solidarités sociales et trop petites pour gérer les réalités du monde entrepreneurial, qu'il soit privé ou public. Aujourd'hui, la commune ne constitue plus la*

bonne taille. Je prône les espaces où existe réellement un sentiment général d'appartenance et d'organisation commune ⁽⁸⁾.

Cette question est – faut-il le rappeler, – au centre de la réflexion des chercheurs tant en France à la suite des travaux de la Commission Balladur et de la remise en cause de la loi Voynet, qu'en Wallonie où les « bassins de vie » se fraient leur chemin dans l'ingénierie territoriale, notamment à la suite d'exercices comme Wallonie picarde 2020, Bassin de la Haine 2025 ou encore les travaux menés par le SEGEFA sur le bassin d'emploi de Huy-Waremme ⁽⁹⁾.

*
* *

Après la décision d'Arcelor de geler les investissements de la phase à chaud de la sidérurgie liégeoise, Bernadette Mérenne appelait, le 4 janvier 2003, à *convertir plutôt qu'à reconvertir* l'économie wallonne. Dans *L'Echo*, la professeur liégeoise recommandait également *d'activer le plan intégré de "Liège 2020"*, un plan qualifié de *discret* qui réunissait pourtant des personnalités et organismes déterminants dans le monde liégeois, répartis en sept groupes de travail, et dont la partie prospective devrait être achevée fin de cette année 2003.

Conversion de la Wallonie, c'est le concept qu'utilisait à nouveau Bernadette Mérenne en 2004 pour évoquer le nécessaire changement économique en quasi clôture de *l'Histoire de la Wallonie*, publiée chez Privat à Toulouse. *Il s'agit bien*, notait la géographe, *de changer et non de revenir à une situation antérieure*. Et Bernadette Mérenne de constater *qu'il existe aujourd'hui plus qu'hier, au niveau tant des pouvoirs publics que des milieux patronaux ou syndicaux, une volonté d'agir avec plus de cohérence*. Après avoir décrit l'action stratégique du gouvernement wallon – contrat d'avenir, investissement dans la recherche, priorités accordées à quelques clusters et pôles –, Bernadette Mérenne note que *de telles options s'inscrivent bien dans les tendances nouvelles du développement territorial où, selon des recherches récentes, les avantages comparatifs d'une région reposent de moins en moins sur des facteurs tangibles (ressources naturelles, aides, équipements), mais de plus en plus sur des recherches non tangibles (comme la capacité d'innovation, d'adaptation, l'esprit d'entreprise...) fortement favorisés par les réseaux entre acteurs, la présence d'institutions performantes et d'une gouvernance adéquate* ⁽¹⁰⁾.

Relevant les mesures prises en faveur des territoires pour diminuer les disparités au niveau spatial et les ségrégations socio-spatiales, Bernadette Mérenne estime que *ces actions ont souvent peu d'effets si elles ne sont pas accompagnées par des actions sur les hommes eux-mêmes en termes de formation ou d'aides à la recherche d'un emploi, voire de santé ou encore de réinsertion sociale* ⁽¹¹⁾.

Notre géographe ne craint pas du reste pas d'aborder de front la question institutionnelle : *comme on le perçoit aisément, tout cela est certainement plus difficile encore que les mesures à mettre en œuvre en matière de conversion économique, car*

(8) Patricia del MARMOL, *La Wallonie devrait reprendre le pouvoir, La masse critique « une réflexion en profondeur que pose Bernadette Mérenne, docteur en géographie de l'ULg dans L'Echo du 20 novembre 2001.*

(9) *Recherche-Action sur le développement économique de la région de Huy-Waremme : analyse spatio-temporelle du territoire*, Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation de l'arrondissement de Huy-Waremme, Université de Liège, SEGEFA, 2007.

(10) Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER, *Des défis majeurs pour le futur*, dans Bruno DEMOULIN et Jean-Louis KUPPER, *Histoire de la Wallonie, De la préhistoire au XXIe siècle*, p. 380, Toulouse, Privat, 2004.

(11) *Ibidem*, p. 382.

celles-ci exigent une cohérence au sein des options prises, une plus grande implication de tous les acteurs, tant individuels que collectifs. Ce dernier aspect n'est guère facilité par la répartition des compétences, certaines matières (comme l'aménagement du territoire ou le développement économique) étant du ressort de la Région wallonne, d'autres (comme l'aide sociale ou l'enseignement) de la Communauté française, d'autres encore (comme la politique des grandes villes ou la Sécurité sociale) étant restées fédérales⁽¹²⁾.

Question soulevée avant le changement de législature. Question, on le sait, que la fragilité des acteurs au moment des négociations n'a pas réellement permis de faire progresser, malgré les pertinentes suggestions du Recteur de l'Université de Liège Bernard Rentier en matières universitaires⁽¹³⁾.

Dans une carte blanche parue sous le titre *Un Plan Marshall pour le sol wallon ?* et signée le 19 septembre 2007 avec Claude Feltz, Pierre Gillain, Pierre Gosselain et Christian Vandermotten, Bernadette Mérenne appelait à l'actualisation du SDER afin de se doter d'une nouvelle vision d'avenir pour son territoire et de la traduire en affectation du sol. Une politique foncière, notaient-ils avec raison, devrait permettre de mener à bien ces modifications, au profit de l'ensemble de la collectivité. Au-delà des réformes ponctuelles et incessantes du Code wallon de l'aménagement du territoire, une réflexion approfondie doit absolument être menée en vue de procéder à sa modification structurelle, à l'instar de la réforme de 1997.

Nous savons que cette réforme est inscrite dans la déclaration de politique régionale.

En décembre 2007, capitalisant sur une analyse renouvelée du développement territorial⁽¹⁴⁾, Bernadette Mérenne avait rappelé avec Roberto Camagni⁽¹⁵⁾ que *l'élément crucial pour toute politique de développement réside donc dans la construction d'une vision partagée du futur, bien ancrée dans les spécificité et les vocations de l'économie locale : un plan d'action collective et de coopération entre public et privé, une démarche stratégique qui puisse maximiser les synergies locales et valoriser le rôle de chaque acteur*⁽¹⁶⁾.

Enfin, lors d'un colloque tenu à Metz le 7 mai 2009 (*Aménageurs et aménagements en Europe du Nord Ouest au XXème siècle*), Bernadette Mérenne intervient en montrant, à partir de l'exemple de la Wallonie, le passage des politiques d'aménagement du territoire aux politiques de développement territorial.

A nouveau, Bernadette estime qu'on est en droit de s'interroger sur les raisons du mouvement de balancier entre un modèle de gestion centralisé à l'échelon régional ou décentralisé à l'échelon local qui témoigne sans doute de la difficulté rencontrée à définir un projet de gestion équilibré et ambitieux pour le territoire régional. *N'a-t-on pas trop pensé moyens plutôt qu'objectifs ? Y a-t-il en Wallonie un réel projet stratégique, c'est-à-dire une vision du futur souhaitable ?*⁽¹⁷⁾

(12) Ibidem, p. 383.

(13) *Des campus wallons à la californienne : Bernard Rentier, le recteur de l'ULg, plaide pour une solution rationnelle qui réunirait l'ensemble de nos universités sous un même pavillon régional* Propos recueillis par Fabian LACASSE, dans *L'Echo*, 26 mars 2009, p. 10..

(14) Bernadette MERENNE, *Les nouveaux concepts du développement territorial : une mode ou de nouveaux paradigmes ?*, N. Van Nuffel (redactie), *Van Christaller tot Wallerstein. Liber Amicorum Prof. Dr. Pieter Saey*, p. 359-372, Nautilus Academic books, Zelzate, 2007.

(15) Roberto CAMAGNI, *Attractivité et compétitivité : un binôme à repenser*, dans *Territoires 2030*, 1, p. 14, Paris, DIACT, 2005.

(16) Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER, *De la compétitivité à la compétence des territoires, Comment promouvoir le développement économique ? Exposé de synthèse*, dans *Territoires wallons, Hors série*, Décembre 2007, p. 56.

(17) Bernadette MERENNE, *De l'aménagement du territoire au développement territorial, L'exemple de la Wallonie, Intervention à la journée d'étude Aménageurs et aménagement en Europe du Nord Ouest au XXe siècle*, Metz, 7 mai 2009, Manuscrit, p. 11.

Alors que les enjeux sont importants (économiques, sociaux, environnementaux, énergétiques, de mobilité) et que la Wallonie est une région sous l'influence très forte des régions limitrophes, [...] la Wallonie en général subit plus qu'elle ne pilote ces impacts souvent par manque de vision du développement souhaité. [...]

Et Bernadette Mérenne de mettre en évidence la complexification artificielle des processus normatifs en Région wallonne ainsi que ses effets : *par ailleurs, l'inflation législative, la pléthore de réglementations et les modifications incessantes des décrets et autres arrêtés rendent le droit de l'aménagement comme de l'urbanisme incompréhensible même pour les professionnels. Forcés de se concentrer sur les aspects juridiques, voire les procédures, ceux-ci se détournent parfois des questions de fond. Que dire alors des élus, des citoyens ou des entreprises? On comprend ainsi mieux pourquoi la participation est peu pratiquée...*

Tout en rappelant les efforts faits ces dernières années, Bernadette Mérenne relève que *si les politiques économiques ont bien intégré le développement territorial, c'est un peu moins vrai pour l'aménagement du territoire qui reste [...] trop confiné à la gestion du présent et qui a du mal de s'inscrire dans une vision stratégique. [...] le chemin à parcourir est encore long, conclut-elle, car tout redéploiement s'inscrit dans la durée et implique, plus encore que ce n'est encore le cas aujourd'hui, une réelle mutation culturelle* ⁽¹⁸⁾.

Défendre une « géographie impliquée » dans la vie de la cité n'est pas scandaleux ! notaient Hervé Gumuchian, Claude Marois et Véronique Fèvre ⁽¹⁹⁾. Et ils ajoutaient qu'il ne saurait exister de recherche innocente, surtout lorsqu'on fait œuvre de géographe.

Ce que Bernadette Mérenne a réalisé, sous des formes différentes, durant toutes ces années et que – nous l'espérons – vous continuez à réaliser, chère Bernadette Mérenne, pendant encore longtemps, avec l'Université, avec Liège, avec la CPDT, la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne ou le Collège régional de Prospective, c'est une recherche solide et rigoureuse, au service de la société, de l'intérêt général et du bien commun.

Nous vous en remercions infiniment. Vous nous êtes très précieuse !

(18) Ibidem, p. 12.

(19) Hervé GUMUCHIAN, Claude MAROIS et Véronique FEVRE, *Initiation à la recherche en géographie, Aménagement, développement territorial, environnement*, p. 402-403, Paris, PUM, Anthropos, 2000.